



COLLECTIF EAU QUÉBEC
QUÉBEC WATER COLLECTIVE

Coordonné par le



COLLECTIF EAU QUÉBEC GUIDE D'ANALYSE ET D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

ENSEMBLE POUR LA SCIENCE PARTICIPATIVE DE L'EAU!

Partenaires financiers



Québec  DataStream

Table des matières

À QUI S'ADRESSE CE GUIDE ?	3
POURQUOI UNE ANALYSE DES PARTIES PRENANTES ?	3
LES NIVEAUX D'ENGAGEMENT	4
Le crowdsourcing	4
L'intelligence collective	4
La science participative stricto sensu	4
La science participative « extrême » ou Co-création	5
PRINCIPES D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES	5
MISE EN PLACE D'UN ENGAGEMENT DURABLE	6
Compréhension du contexte et identification des parties prenantes	6
Astuces : Comment les trouver ?	6
Sélectionner les parties prenantes et planifier l'engagement	6
Comprendre et clarifier les relations	7
La co-création et conception du projet	7
Action collaborative et Communication	8
Suivi, Valorisation et Pérennisation	8
Gestion des relations	8
QUELQUES ACTEURS QUÉBÉCOIS CLÉS DE LA SCIENCE PARTICIPATIVE DE L'EAU	10



À qui s'adresse ce guide ?

Ce guide s'adresse aux gestionnaires et équipes de travail impliqués dans le développement et/ou l'implémentation des projets de science participative de l'eau au Québec. En effet, l'engagement d'une partie prenante pouvant se faire à tout moment, ce guide est fait pour être dynamique et s'adapter à chaque phase du cycle de vie de chaque projet de science participative : planification, financement, préparation, mise en œuvre et fermeture.

Pourquoi une analyse des parties prenantes ?

Les sciences et recherches participatives sont des formes de production de connaissances scientifiques auxquelles participent, avec des chercheurs, des acteurs de la société civile, à titre individuel (citoyens) ou collectif (groupe, association, etc.), de façon active et délibérée.

La science participative repose donc sur l'engagement actif des parties prenantes visant un intérêt commun, dans le cas présent, la conservation de l'état de santé de nos ressources en eau. Dans ce contexte, les **parties prenantes** sont toutes les personnes, organisations ou groupes ayant un intérêt pour un projet ou une action et qui, par ailleurs, **peuvent influencer** ou **être influencés** par le projet.

Le succès d'un projet ne reposera pas uniquement sur les données, mais aussi sur la force des relations humaines dont une analyse rigoureuse permet de :

- **Éviter les conflits** : repérer tôt les tensions (ex. : accès aux berges entre riverains et touristes).
- **Maximiser l'engagement** : adapter l'approche à chaque groupe pour maintenir la motivation des bénévoles.
- **Améliorer la crédibilité** : Garantir que les données seront reconnues par les décideurs (ministères, municipalités).
- **Optimiser les ressources** : Cibler les efforts de communication là où l'impact est le plus grand.
- **Assurer la pérennité** : Créer un réseau solide qui survit au-delà de la phase de financement initiale.

Le saviez-vous ? En science participative, la co-construction des objectifs avec les parties prenantes est l'un des facteurs clés de succès assez documentés. Les réflexions sur l'engagement des parties prenantes (PP) se veulent itératives, transparentes et inclusives. Un acteur pouvant apparaître ou un autre peut quitter ou changer d'intérêt en cours de projet.



Les niveaux d'engagement

En science participative, l'échelle d'engagement théorisée par Muki Haklay fait partie des typologies les plus citées et utilisées pour classer les niveaux d'implication des citoyens. Initialement conçue comme une échelle linéaire allant de la contribution passive à la co-création, elle a évolué sous forme matricielle croisant les types de compétences aux niveaux d'engagement. Ainsi, Muki définit quatre niveaux d'engagement dans lesquels les niveaux 1 et 2 sont d'excellents leviers de sensibilisation et d'éducation, tandis que les niveaux 3 et 4 transforment les participants en véritables assistants de recherche hautement qualifiés.

LE CROWDSOURCING

À ce premier niveau, les citoyens agissent principalement comme des « capteurs » passifs. L'effort intellectuel demandé est minimal, car les participants se contentent de fournir des ressources matérielles, informatiques ou des données brutes sans analyse particulière. Exemple : Utiliser une application mobile pour signaler une crue (*Cours d'eau branchés*) ou des espèces exotiques envahissantes (Sentinelle, [voir épisode 2 de la série de webinaires Science participative en action](#)) observées lors d'une promenade le long d'une rivière.

L'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Ce niveau sollicite les capacités cognitives de base des participants. On leur demande de réaliser une interprétation légère, comme collecter une donnée nécessitant une attention spécifique ou classifier des données massives fournies par les chercheurs.

Exemple : Utiliser une plateforme en ligne (type Zooniverse) pour trier des images satellites afin d'identifier l'évolution de la fonte des glaciers. Interpréter les photographies sous-aquatiques pour identifier les espèces visant à alimenter des modèles d'intelligence artificielle de détection automatique d'espèces envahissantes.

LA SCIENCE PARTICIPATIVE STRICTO SENSU

Ici, les citoyens s'impliquent activement dans la méthode de recherche, bien que la problématique initiale soit définie par les scientifiques. Les participants doivent comprendre et appliquer des protocoles rigoureux de collecte et peuvent être impliqués dans l'analyse intermédiaire des données. Ce niveau exige un engagement plus soutenu ou le développement de compétences spécifiques.

Exemple : Des professionnels s'engageant à suivre sur le long terme la santé des cours d'eau en effectuant des échantillonnages et analyses des qualités physico-chimiques et biologiques selon un protocole rigoureux et validé (*Survot Benthos*).

LA SCIENCE PARTICIPATIVE « EXTRÊME » OU CO-CRÉATION

Il s'agit du niveau d'engagement le plus profond, où les citoyens participent à toutes les étapes du projet. Ils choisissent eux-mêmes la problématique qui les impacte, co-conçoivent les protocoles avec les chercheurs, analysent les résultats et décident des actions (politiques ou environnementales) à mener à la suite des conclusions.

Exemple : Une communauté de riverains fabriquant ses propres outils de mesure (Do It Yourself) pour cartographier une pollution industrielle de leur nappe phréatique et utiliser ces données comme preuves devant les tribunaux. C'est également le cas de Robonotic, un projet citoyen issu d'une observation, qui développe, en collaboration avec des chercheurs, un outil de détection et de prédation artificielles des moules zébrés ([voir l'épisode 2 de la série de webinaires Science participative en action](#)).

Principes d'engagement des parties prenantes

En plus des [principes directeurs de la science participative](#), quatre (4) principes fondamentaux permettent d'adopter un ensemble d'approches et d'attitudes visant à mener à bien de manière efficace et éthique l'engagement des parties prenantes (PP) de vos projets. Il s'agit de :

- Commencer tôt :

Engagez les parties prenantes dès la phase de planification, avant de finaliser votre stratégie. Bâtir la confiance prend du temps, parfois des années.

- Respecter les différences :

Chaque acteur a sa culture, ses valeurs, ses droits. Adaptez vos communications, votre langage et vos canaux d'échange à chacun. Évitez autant que possible le jargon scientifique auprès des citoyens.

- Permettre la participation :

Facilitez l'implication en choisissant des lieux accessibles à tous, en couvrant les frais si nécessaire et en recourant à un animateur neutre pour les ateliers multi-acteurs.

- Viser le consensus :

Planifiez des activités qui répondent autant aux besoins du projet qu'à ceux des parties prenantes. Car en l'absence de bénéfice perçu par ceux-ci, l'engagement de ces derniers sera difficilement durable.



Mise en place d'un engagement durable

L'engagement durable des parties prenantes dans un projet de science participative peut se décliner en quatre étapes : identifier et sélectionner les parties prenantes; analyser leurs effets et besoins sur le projet; initier et clarifier les relations; gérer et maintenir ces relations.

1. COMPRÉHENSION DU CONTEXTE ET IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES

Cette première étape consiste à comprendre et dresser une liste de toutes les personnes, groupes et organisations impliqués qui pourraient être affectés par le projet ou l'affecter. Ainsi, les porteurs de projets doivent :

- **Cartographier** : Identifiez non seulement les acteurs évidents (OBV, municipalités, etc.), mais aussi les groupes marginalisés ou les utilisateurs locaux (pêcheurs, familles riveraines). De ce fait, l'utilisation de la méthode des **4 A** (Acteur, Agenda, Arène, Alliances) pourrait être utilisée pour dresser leur profil.
- **Évaluer « Les savoirs »** : Respectez les identités et les savoirs locaux ou autochtones. Comprendre les visions divergentes (ex. : vision spirituelle vs vision technique de l'eau) permet d'éviter les conflits futurs.
- **Analyser l'influence et l'intérêt** : Évaluez comment le projet affecte chaque acteur et quel est son pouvoir d'aider ou de bloquer l'initiative.

Astuces : Comment les trouver?

Organiser des activités de remue-méninges; consultez les partenaires existants; explorez les répertoires ; cherchez sur les sites des comités et conseils régionaux; observez les réunions publiques; identifiez qui parle du plan d'eau d'intérêt, etc.

2. SÉLECTIONNER LES PARTIES PRENANTES ET PLANIFIER L'ENGAGEMENT

À cette étape, il est question d'analyser les **effets** et les **besoins** des parties prenantes afin de les sélectionner et de planifier leur engagement. Les effets permettent d'identifier comment chaque partie identifiée peut influencer positivement ou négativement le projet, tandis que les besoins identifient en quoi la partie prenante peut être indispensable pour le projet (niveaux de participation).

- **Définir les niveaux de participation (besoins)** : Déterminez pour chaque PP s'il s'agit de les **informer, consulter, impliquer, collaborer ou leur donner un pouvoir décisionnel (empowerment)**.
- **Identifiez et éliminez les barrières** : Prévoyez des ressources financières ou logistiques pour faciliter la participation (ex. : compensations, transport, outils technologiques simplifiés, accès au terrain, permis, autorisations, etc.).
- **Créer un Plan d'Engagement des Parties Prenantes (PEPP)** précisant **comment, quand et à quelle fréquence chaque groupe sera contacté** (ex. : infolettre mensuelle pour les citoyens, rencontres trimestrielles pour la MRC).



Afin de faciliter l'analyse, nous vous proposons un [outil interactif](#) qui effectuera les calculs ainsi qu'une priorisation des parties prenantes.

Astuce : Faites cet exercice en équipe ou en atelier avec vos partenaires. Des perspectives différentes permettent d'éviter les angles morts.

3. COMPRENDRE ET CLARIFIER LES RELATIONS

La qualité des relations interpersonnelles constitue un facteur déterminant dans la réussite d'une concertation multipartite. Il est donc impératif de procéder à une analyse préalable de ces dynamiques avant toute sollicitation des parties prenantes.

L'organisation d'activités (partage d'information et/ou de consolidation des liens) avec les parties prenantes doit tenir compte du type de relation identifiée :

- **Relations constructives** : permettent l'organisation directe de rencontres collectives.
- **Relations neutres** : requièrent une phase préalable d'entretiens individuels avant toute concertation de groupe.
- **Relations conflictuelles** : imposent le recours à une médiation ou au maintien de réunions séparées.

Il convient, par ailleurs, de définir le rôle de chaque partie prenante au sein du projet. Parmi les approches existantes, nous suggérons la classification suivante :

- **Porteur de projet** : Assure la direction, le reporting et la prise de décision. Cette fonction est généralement assumée par les OBV ou les OBNL responsables de l'initiative.
- **Partenaire** : Exécute les activités convenues et détermine les modalités de sa propre participation (ex. : associations de lacs, groupes de bénévoles, municipalités).
- **Fournisseur** : Réalise les tâches qui lui sont assignées, sans toutefois exercer de pouvoir décisionnel (ex. : consultant en protocole d'échantillonnage, bénévole).
- **Observateur** : Apporte un soutien en ressources ou en expertise et agit à titre de conseiller ou de partie consultée (ex. : MELCCFP pour les autorisations, fondations pour le financement, chaires de recherche pour l'expertise technique).

Note : La feuille « Relation » de l'[outil d'analyse](#) est conçue pour faciliter cette compréhension des relations.

4. LA CO-CRÉATION ET CONCEPTION DU PROJET

Les citoyens s'engagent plus durablement s'ils ont contribué à bâtir le projet plutôt que de se faire imposer une méthode.

- **Concevoir ensemble le protocole** : Impliquez les PP dès le début dans la définition des objectifs et du choix des sites d'échantillonnage.
- **Valider les intérêts mutuels** : Assurez-vous que le projet répond aux besoins des PP autant qu'aux besoins scientifiques (ex. : des données qui aident une association de lac à obtenir un financement pour la restauration des berges).
- **Formaliser les relations** : Pour les partenaires clés (ex. : OBV et université), utilisez des protocoles d'entente ou des contrats pour clarifier les rôles et les responsabilités.



ACTION COLLABORATIVE ET COMMUNICATION

C'est ici que la science participative prend vie sur le terrain.

- **Formation et soutien technique** : Offrez des formations adaptées pour garantir la qualité des données et la confiance des bénévoles dans leurs capacités.
- **Maintenir un dialogue bidirectionnel** : La communication ne doit pas être à sens unique. Créez des mécanismes pour recevoir les commentaires et ajuster le projet en cours de route.
- **Visites de terrain et événements sociaux** : Organisez des activités qui renforcent les liens humains (ex. : sorties d'échantillonnage en groupe, fêtes locales) pour maintenir la motivation sur le long terme.

SUIVI, VALORISATION ET PÉRENNISATION

Pour que l'engagement survive au projet, les PP doivent voir l'impact de leur contribution.

- **Suivi et évaluation participative** : Impliquez les acteurs dans l'analyse des résultats. Demandez-leur : « Est-ce que le processus de participation a été satisfaisant pour vous ? ».
- **Partage rapide et vulgarisé des résultats** : Ne pas faire attendre les citoyens des mois pour les résultats. Utilisez des formats visuels simples et clairs.
- **Reconnaissance et célébration** : Soulignez publiquement l'apport des bénévoles et des partenaires (ex. : certificats, mention dans les médias locaux, dévoilement de panneaux d'interprétation).

GESTION DES RELATIONS

Cette section décrit quelques actions importantes à implémenter pour maintenir et gérer les relations :

a) Entretien de la relation

- Planifiez au besoin des rencontres régulières (mensuelles/trimestrielles).
- Partagez les données collectées avec les parties prenantes qui les ont générées.
- Communiquez les progrès et les difficultés, même les mauvaises nouvelles.
- Organisez des visites de terrain conjointes sur le plan d'eau.
- Reconnaissez publiquement la contribution de chacun.
- Prévoyez un mécanisme pour recueillir les plaintes et y répondre.
- Etc.

b) Gestion des changements

- Réévaluez les cotes d'effet et de besoin si le projet évolue.
- Mettez à jour les ententes si les activités changent.
- Si un partenaire se retire, évaluez l'impact et trouvez une alternative.
- Documentez tout changement.
- Restez à l'affût de nouveaux acteurs (ex. industrie, groupe citoyen).
- Etc.

c) Quelques indicateurs du succès d'engagement

- Taux de rétention des bénévoles.
- Nombre de partenaires actifs.
- Utilisation des données dans les décisions.
- Satisfaction des participants.

d) Quelques erreurs fréquentes à éviter

- **Agir sans consulter** : Finaliser un protocole avant d'engager le dialogue avec les riverains génère des résistances et altère le climat de confiance.
- **Marginaliser les publics vulnérables** : Il est impératif d'inclure les groupes sous-représentés (autochtones, aînés, etc.), souvent les plus impactés par les projets.
- **Standardisation excessive de l'engagement** : Adapter l'engagement selon les besoins et les disponibilités de chaque partie prenante.
- **Absence de retour sur les données collectées** : La pérennité de l'engagement citoyen repose sur la communication transparente des résultats et des impacts concrets découlant de leur contribution.
- **Ne pas documenter** : L'absence de traçabilité des engagements fragilise la continuité des accords au gré des départs.

e) Quelques tensions et solutions aux conflits entre parties prenantes

Dans les projets de science participative de l'eau, certaines tensions sont prévisibles et peuvent de ce fait être anticipées :

RISQUES	SOLUTIONS
Méfiance à l'égard de la qualité des données.	Former les bénévoles Valoriser leurs connaissances de terrain. Renseigner sur la politique de gestion et de partage de données
Divergence sur les priorités ou l'utilisation des données.	Clarifier dès le départ les rôles et droits sur les données. Documenter l'usage des données dans les prises de décision.
Exclusion des savoirs traditionnels et/ou non-respect des protocoles de consultation.	Engager les communautés dès le départ. Reconnaître leurs droits sur les données de leur territoire.



Quelques acteurs québécois clés de la science participative de l'eau

GROUPE D'ÉDUCATION ET D'ÉCOSURVEILLANCE DE L'EAU (G3E)

Précurseur et visionnaire d'une philosophie innovatrice de participation et d'engagement citoyen pour la santé et le suivi des cours d'eau, le G3E a créé un mouvement communautaire qui œuvre dans le domaine de l'eau depuis plus de 30 ans. Fort d'un réseau de plus de 80 partenaires engagés et ancrés sur le territoire du Québec, le G3E mise sur les enjeux socio-environnementaux actuels, dont l'adaptation aux changements climatiques et l'éducation relative à l'environnement, pour créer des programmes (*Collectif Eau Québec, Survol Benthos, J'adopte un cours d'eau, Cours d'eau branchés, ClimAction*, etc.) qui changent les choses, une rivière à la fois.

Contact : info@g3e-ewag.ca

REGROUPEMENT DES ORGANISMES DE BASSINS VERSANTS DU QUÉBEC (ROBVQ)

Sa mission est de représenter et rassembler les organismes de bassins versants (OBV) dans le but de renforcer leur capacité d'orchestration de la gestion intégrée des ressources en eau sur leur territoire, ainsi qu'unir les ministères et les partenaires provinciaux de façon à déployer la gestion durable des ressources en eau du Québec aux différentes échelles du territoire. Ils sont ainsi des partenaires naturels et incontournables pour tout projet de science participative de l'eau.

Contact : info@robvq.qc.ca

STRATÉGIES SAINT-LAURENT

Propulser des modèles novateurs pour engager activement les collectivités dans la protection, la réhabilitation et la mise en valeur du Saint-Laurent.

Contact : info@strategiessl.qc.ca

DATASTREAM

Fervent défenseur de l'eau, Datastream soutient la participation des communautés à l'intendance de l'eau douce au Canada. Il travaille en collaboration avec les différents secteurs et juridictions pour imaginer et bâtir de meilleurs moyens de prendre soin de nos eaux à travers les formations et l'éducation, le développement de la conscience communautaire et enfin, la mise en place d'une plateforme de données ouverte.

Contact : aislin@datastream.org



RESSOURCE	LIEN / CONTACT
Outil d'analyse des acteurs	CEO_Grille_d\u0027engagement_acteurs_SP_VF_RS.xlsx
Carte interactive (CISPEQ)	https://cispeq.vercel.app/

« La science participative réussit quand tous les acteurs participent au projet. »

Ce guide est un outil vivant. Adaptez-le à votre contexte, partagez-le et améliorez-le avec votre communauté.

